

Le sentier de Courourette



Partez à la découverte de ce sentier, situé au cœur des villages perchés de Salernes et Sillans-la-Cascade.



Vestiges d'une habitation en pierres au milieu de la végétation verdoyante (GS)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Salernes - Sillans-la-Cascade

Zones réglementaires : Parc Naturel Régional du Verdon

Départ : Parking maison de la céramique

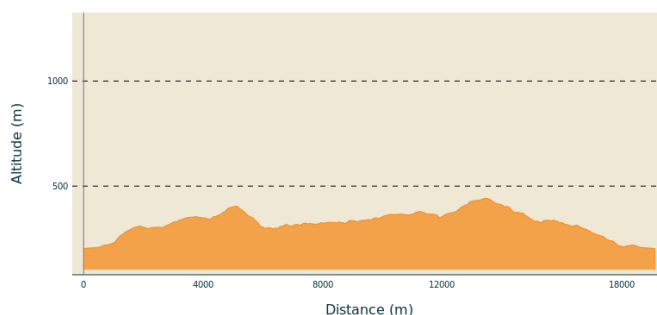
Arrivée : Parking maison de la céramique

Parking conseillé : Coordonnées GPS : 6°14'0,375"E 43°33'34,87"N

Pratique : Randonnée VTT - Type : Boucle

Distance : 19.1 km - **Durée :** 2 h

Difficulté : Difficile - **Dénivelé positif :** 486 m



Altitude min 202 m Altitude max 442 m

DESCRIPTIF

Balisage peinture à suivre : orange

Prenez le poteau flèche directionnel LE MUSEE n°231 à l'angle du pont, direction Sillans-la-Cascade – Village par Courourette.
Longez la rivière de la Bresque.

Tournez à droite sur le petit pont (1) et continuez sous la porte cochère pour arriver dans le centre du village. En sortant, prenez à gauche puis tout de suite à droite (2) juste derrière le platane pour roulez à travers les ruelles et rejoindre le parking du Boulevard Paul Cotte. Suivez bien le balisage peinture pour éviter de vous perdre dans le dédal des rues.

A votre arrivée au parking du boulevard P.Cotte, dirigez vous vers la montée à l'angle gauche (3) et retrouver la route. Arrivé en haut de la côte, continuez tout droit, vous pouvez prendre le temps d'aller admirer les ruines du château en respectant les règles de sécurité.

Roulez jusqu'à la RD 560, traversez la prudemment, pour rejoindre le chemin de la St-Barthélémy juste en face. A l'intersection prenez à gauche et restez sur la route principale km, pour arriver au poteau flèche "SAINT-BARTHELEMY n°239". Vous pouvez visiter l'Espace Naturel Sensible de Saint-Barthélémy, site majestueux, propriété du Département où des tables de pique-nique sont à votre disposition pour faire une pause.

Reprenez la route à gauche du poteau flèche, direction Sillans-la-Cascade Village. Vous apprécierez de rouler enfin sur une piste sableuse bordant la rivière.
Continuez en suivant le balisage orange. Attention, les mollets vont un peu piquer avec l'ascension de la pente juchée de roches. Vous remarquerez les vestiges d'une maison troglodyte.

À votre arrivée au sommet de la pente, continuez tout droit en suivant le balisage orange. Avis aux amateurs de descentes techniques, celle qui suit est une single avec de nombreux obstacles, type dalles de roches, nombreuses pierres...

A l'issue de cette descente, retrouvez l'ancienne voie ferrée et le poteau flèche LA COMBE n°240, direction Sillans-la-Cascade. Roulez environ 4 km avant de rejoindre le parking de l'école, près du centre du village. Pensez à faire une halte pour admirer la cascade en descendant au belvédère.

Attention, le sentier n'est pas praticable en VTT. La pose d'un antivol est conseillée.
Continuez tout droit en longeant la rivière sur l'ancienne voie ferrée.

Au poteau flèche LA CARRIERE n°245, suivez Salernes par le Bas Ricoui en suivant le poteau flèche LE CHATEAU n°236, empruntez la route départementale D560 sur la gauche.

Au feu rouge, descendez à droite par le Bastidon. Vous pouvez rouler à travers champs avant de tourner à droite pour rejoindre le sentier du Bas Ricoui.

Au bout de 150 m, tournez sur la droite dans un single comportant quelques obstacles sans

difficulté majeure, d'une distance d'environ 800 m.

Au poteau flèche LE RICOUI n°234, suivez Salernes Village en prenant à droite, sur un single avec un petit dénivelé pour se faire un peu les mollets. A l'issue de cette montée, profitez d'une bonne descente, sur environ 4 km, sur des sentiers diversifiés. Vous roulez sur un single entouré de végétation ou entre les vestiges d'une bergerie ou encore sur une piste caillouteuse.

Après ces sensations, vous arrivez au centre du village de Salernes. Suivez le balisage orange pour vous diriger dans les rues et retrouvez le poteau flèche LE SALERNOIS n°235.

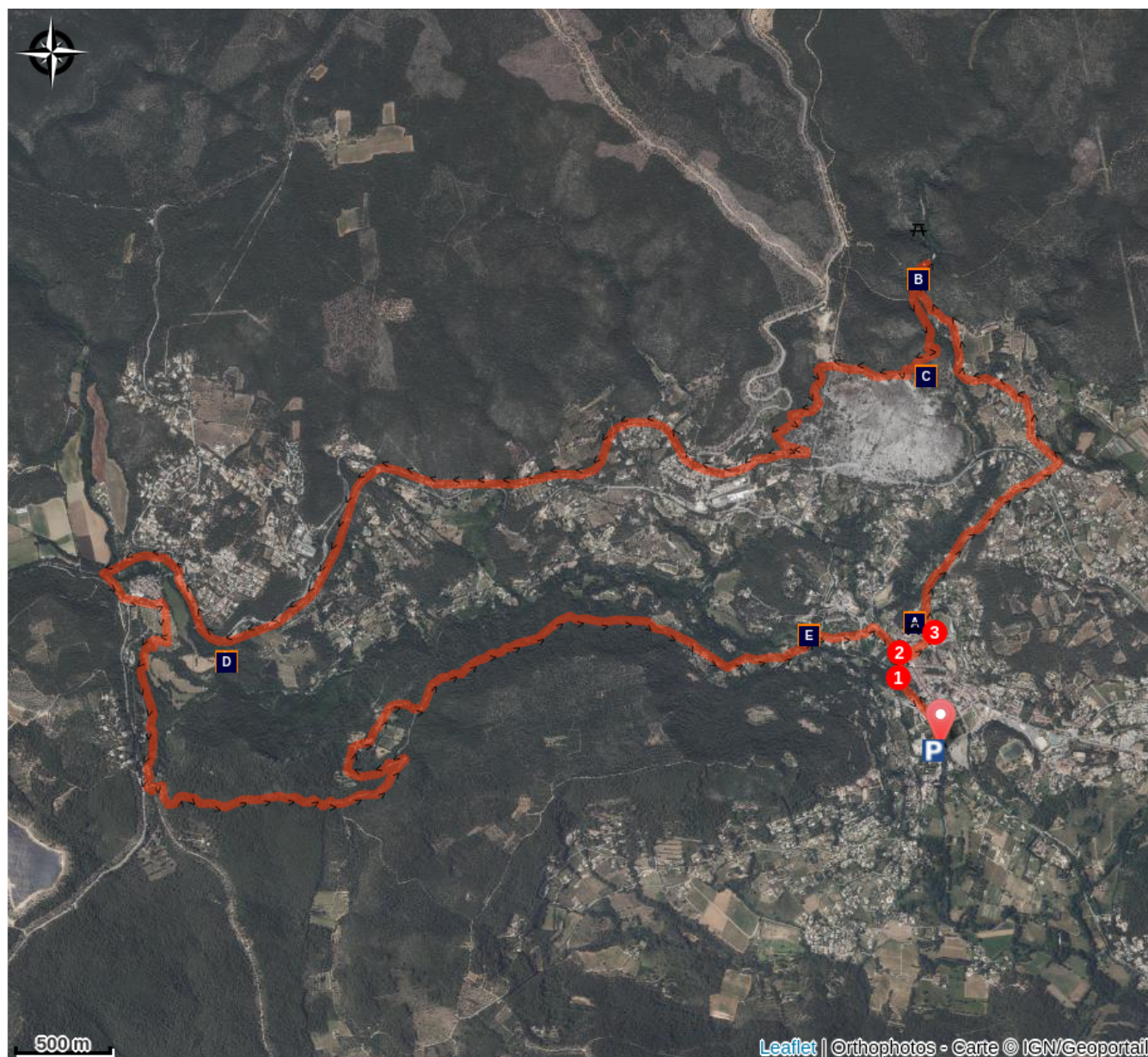
Suivez la direction du prochain poteau flèche LE MUSEE n°231 pour revenir à votre point de départ.

ACCÈS ROUTIER

À 30mn des échangeurs autoroutiers de Brignoles et du Muy, de l'Autoroute A8.

Parking à l'entrée du village de Salernes

CARTE



À DÉCOUVRIR



Vestiges du château de Salernes (A)



Martin-pêcheur d'Europe (B)



Faune remarquable (C)



Cascade de Sillans-la-Cascade (D)



Piscine de la Muie (E)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Port du casque
recommandé



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Casque de protection
- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN
- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE

Type de Sentier	GR [®]	GR [®] PAYS	PR [®]	Pistes VTT	Pistes Equestres
Bonne direction					
Tourner à gauche					
Tourner à droite					
Mauvaise direction					

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

